

CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

Séance du 7 avril 2022

DELIBERATION N°2022-18

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION « ESPACES PROTÉGÉS » DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

Le Conseil national de la protection de la nature,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 332-1 et L. 332-2, R. 332-1 et R. 332-9 ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 134-2 et R. 134-20 et suivants ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles R. 133-4 à R. 133-14 ;

Vu l'arrêté du 30 octobre 2018 portant approbation du règlement intérieur du Conseil national de la protection de la nature ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2022 portant nomination au Conseil national de la protection de la nature ;

Décide :

Article unique

Sont élus membres de la commission « espaces protégés » :

Titulaires		Suppléants	
Philippe	BILLET	Philippe	GOULLETQUER
Viviane	BOUT-ROUMAZEILLES	Joachim	CLAUDET
Claire	HARPET	Marie-Françoise	SLAK
Dominique	GAUTHIER	Pascale	JOANNOT
Virginie	MARIS	Christian	ARTHUR
Cédric	MARTEAU	Jérôme	MOREAU
Elodie	MARTINIE-COUSTY	Pierre	NEHLIG

Mélanie	HERTEMAN	Armelle	JUNG
Jean-Philippe	SIBLET	Lucas	BALITEAU
Olivier	TOSTAIN	René	ROSOUX
Serge	URBANO	Jean-François	NOBLET
Philippe	FLEURY	Nyls	de PRACONTAL
Jean-Baptiste	BOSSON	Bernard	RIERA
Serge	BRIFFAUD	Gabriel	METEGNIER
Raphaël	MATHEVET	Magali	CERLES
François	COLAS	Sylvia	AGOSTINI
François	BETARD	Hélène	GROSS
Bruno	BORDENAVE	Dirk	SCHMELLER
Damien	MARAGE	Daniel	IMBERT
Arnaud	COSSON	Sylvie	VANPEENE
Nicolas	GOUX	Xavier	HOUARD

Le président du Conseil national de la
protection de la nature

Loïc MARION